

Ecole de la Colline
 5, rue du temple
 77470 FUBLAINES
 Tél. : 01.60.09.41.52
 Mail : ce.0770521Y@ac-creteil.fr

CONSEIL d'ECOLE du lundi 13 mars 2023

La séance est ouverte à 18h15

Secrétaire de séance : Mme GOGIEN MRINI Anne (représentante de parents d'élèves) et
 Mme PINTO RIBEIRO Maria (directrice de l'école).

Personnes présentes :

L'équipe enseignante : Mmes FAUVET Morgane, PINTO RIBEIRO Maria, BAS Angélique,
 JUVIGNY Marine, MILLET Céline, LAPLAIGE Nathalie, SZPIRO Véronique.

La municipalité : Mme Le Maire Mme COURTOIS, Mme adjointe au maire (affaires scolaires)
 Mme SIGLER Helena.

Les représentantes de parents d'élèves : Mmes FENIZ Nathalie, GOGIEN MRINI Anne, ZAITAR
 Maria Giulia et SULMONA Karine,

Personnes absentes excusées :

Mmes PINEAU Nadia, ORAIN Jennifer et CHABOISSIER Sandra

I- **CARTE SCOLAIRE :**

à ce jour, les effectifs sont :	ECOLE de la COLLINE FUBLAINES							
	école maternelle			école élémentaire				
	petite section	moyenne section	grande section	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
2022/ 2023	24	18	24	25	29	20	21	20
	Total = 66 élèves			Total = 115 élèves				
	Total = 181 élèves							
2023/ 2024	15	24	18	24	25	29	20	21
	Total = 57 élèves			Total = 119 élèves				
	Total = 170 élèves							

A souligner, plusieurs constructions en cours dans le village : ces chiffres peuvent évoluer pour la rentrée de septembre 2023.

Les admissions, pour la rentrée de septembre 2023, auront lieu le **jeudi 23 mars 2023 de 9H à 11H30 et de 13H30 à 16H. Cette année, la directrice joindra par téléphone aux heures indiquées les familles concernées.**

Les inscriptions se feront dans un premier temps auprès de la mairie avec les documents suivants : livret de famille, carnet de santé de l'enfant avec les 11 vaccins obligatoires, justificatif de domicile et pour les élèves déjà scolarisés, le certificat de radiation délivré par la direction de l'école où est inscrit(e) le/la futur(e) élève.

De plus, une visite des classes maternelles pour les futures petites sections est prévue le samedi 13 mai 2023 de 9 heures à 10h30.

Voici les coordonnées de l'école :

- adresse courriel ce.0770521Y@ac-creteil.fr
- numéro de téléphone 01.60.09.41.52

II- Sécurité (PPMS/DUERP/INCENDIE) :

PPMS plan particulier de mise en sûreté : (rappel)

Document mis à jour en début d'année scolaire septembre 2022, remise aux familles au premier trimestre du protocole des bons réflexes en cas d'accident majeur, document que chaque parent à signer.

La simulation/confinement aura lieu **le jeudi 16 mars 2023** (vu la configuration de l'école, les élèves doivent rester confinés dans le lieu où ils se trouvent lors de l'alerte donnée à l'aide de la corne de brume : classe, dortoir, salle de motricité, garderie, salle polyvalente).

Seconde alerte incendie de l'année scolaire a eu lieu le jeudi 26 janvier 2023 :

Les enseignantes et les élèves n'ont pas été prévenus.

Tout s'est bien déroulé malgré une obstruction volontaire de deux issus de secours.

PPMS alerte intrusion/attentat :

Une simulation « alerte intrusion/attentat » a été faite le **jeudi 24 novembre 2022, matin**, à la demande de l'Inspection Académique. Les familles et élèves ont été informés et préparés à ce moment particulier.

DUERP document unique d'évaluation des risques professionnels :

Mise à jour du document le **jeudi 30 septembre 2022**, puis envoyé à l'Inspection Meaux Nord. Les locaux scolaires relativement récents, ne nécessitent pas de travaux particuliers. Mmes **GOGIEN MRINI** et **SULMONA**, RPE se sont jointes ce jour-là à la directrice et à Mme **SIGLER Helena**, adjointe à Mme le Maire.

III- RESULTATS des EVALUATIONS NATIONALES passées en début d'année scolaire:

Dès le mois de septembre 2022, des évaluations nationales au CP et en CE1 ont été faites dans les domaines du français et des mathématiques : elles ont permis aux enseignantes de choisir la démarche adaptée à la réussite de chaque élève.

Cf. documents joints envoyés par l'inspection Meaux Nord : ils permettent d'analyser les résultats des élèves de notre école dans les trois niveaux de réussite : groupe à besoin, groupe fragile, groupe en réussite. Il y paraît également les résultats de la circonscription et nationaux.

Un point d'étape pour seulement les CP a été fait en janvier 2023 dans les mêmes domaines : les résultats ont été remis aux familles concernées par l'enseignante de leur enfant.

L'évaluation en lecture sur la fluence (ELFE), pour les CE1/CE2/CM1 en septembre, a été reconduite pour ces mêmes niveaux de classe au mois de janvier 2023 et le sera à nouveau au mois de mai.

Cette évaluation permet de connaître le nombre de mots lus en une minute par chaque élève, et de mettre en place, si besoin, une pédagogie différenciée pour le faire progresser.

IV- ACTIVITES SCOLAIRES au cours du second et du troisième trimestre

Chaque année scolaire, afin qu'il y ait une certaine harmonisation dans l'école, l'équipe enseignante décide de travailler sur le même thème par rapport au projet d'école : cette année le thème est **l'art**.

Janvier/février 2023 : en partenariat avec « créations initiatives », vente de sacs isothermes, agrémentés de dessins faits par les élèves dans chaque classe.

Le mardi 14 février 2023 : deux spectacles à l'école dans la salle polyvalente (Planète Mômes : « Sur la piste des arts » et « Les grandes inventions »)

Le rallye-maths, dans le cadre du projet d'école, a lieu **de mars jusqu'aux vacances de printemps**, à raison d'une fois par semaine.

Le carnaval de l'école est prévu pour **le lundi 20 mars 2023 après-midi** : chants + défilés dans la cour.

Le vendredi 7 avril 2023, « 100^{ème} jour d'école » ; plusieurs activités en mathématiques seront proposées autour du nombre 100. Les classes concernées sont celles de Mmes Laplaige, Szpiro, Verdière et Pinto Ribeiro.

Le cirque à l'école (dans la salle polyvalente) les lundi 22 et mardi 23 mai 2023 (toute la journée) : « Diego et Joanes », de France Artistes de Dreux, proposeront aux élèves de toute l'école certains numéros de cirque. Un spectacle est prévu pour clôturer cette activité.

Spectacles de fin d'année : les vendredi 16 juin 2023 à 18H30 et samedi 17 juin 2023 à 10 heures (plus de détails donnés ultérieurement).

Jeux du patrimoine, le mardi 20 juin 2023 : pour les PS+MS à l'école, pour les GS + les élémentaires au city stade, impasse du Bois le Comte.

Glaces et diplômes rallye-lecture, boum, le **vendredi 30 juin 2023**

V – **Budget Mairie pour les sorties scolaires**

En l'absence de sortie de fin d'année en 2019, puis en pleine période de crise sanitaire (2020-2022), la ligne budgétaire dédiée au financement des cars scolaires n'avait pu être utilisée ces 3 dernières années. Pour ce motif et aucune perspective de sortie pour l'année scolaire 2022-2023 n'ayant été proposée par l'équipe enseignante, la municipalité n'a pas budgété de financement pour l'année scolaire 2022/2023.

En contrepartie, la Mairie a pu financer 2 cars supplémentaires pour l'activité piscine, ce qui a permis à 4 classes (et non aux seules classes de CE2 et de CM2 pour lesquelles la piscine est au programme) de participer à cette activité.

Le financement des cars pour les sorties de l'année 2023-2024 sera voté au budget de mars 2023.

En parallèle, l'équipe enseignante et les représentants des parents d'élèves remercient la municipalité d'avoir mis en place une seconde étude. Les enfants expriment aussi que l'étude est plus calme et que les enseignantes peuvent prendre plus de temps pour chacun.

VI– **Bilan de la coopérative scolaire**

A ce jour, il y a **4 302,27 €**.

Bénéfice (photographe MATHIEU) des photos individuelles et groupe/classe :
1 424,64 €.

Les parents de l'école ont versé la somme de 509 €.

Une famille du village a fait un don d'un montant de 150€ : l'école la remercie infiniment.

Montant **des sacs isothermes par Initiatives Création** : 1 530 €

Règlement fait auprès de l'organisme : 1 100,80 € ; soit un bénéfice pour la coopérative de 429,20 €.

Dépenses :

- **Goûter de Noël** : 824,81 €

- **Spectacle de Noël** : 1 165 €

- **Deux spectacles de la troisième période** : 823 €

Pour information, à compter du 1er avril 2023, les comptes des coopératives OCCE de Seine-et-Marne seront prélevés de frais bancaires mensuels à hauteur de 4.40€. Il s'agit d'une uniformisation des tarifs de la Bred auprès de toutes les OCCE d'Ile de France.

VII - Etude surveillée du soir

Les enseignantes qui assurent l'étude surveillée du soir après la classe pour les élémentaires, tiennent à remercier la municipalité d'avoir accepté de mettre en place deux études les lundi, mardi et jeudi : cela permet d'avoir des groupes d'élèves moins chargés pour mieux vérifier que les leçons soient faites par tous.

VII- Questions des parents

1) Pour l'école :

- Ya-t-il des sorties prévues cette année ?

Aucune sortie en car n'est prévue cette année pour des questions de financement (voir paragraphe 5). Pour autant, de nombreuses activités sont organisées d'ici la fin de l'année (voir paragraphe 4)

2) Pour la mairie :

- Est-il possible d'installer des porte-manteaux dans la salle communale afin que les enfants qui pratiquent le sport, zumba et gym puissent y mettre leurs vêtements et ne pas les laisser par terre.

Non, pour des questions de sécurité, ces appliques se retrouveraient à hauteur d'yeux pour les enfants.

La Mairie rappelle que les portants disponibles peuvent tout à fait être utilisés.

Date du troisième conseil d'école : le jeudi 22 juin 2023.

Plan « VIGIPIRATE attentats » :

RAPPEL : *interdictions et mesures de précaution*

- Filtrage de toutes les personnes entrant dans l'école et interdiction à toute personne étrangère au service d'entrer dans l'école ; dans le cas de travaux dans l'école ou de venue d'intervenants, la directrice vérifie leur identité par rapport à une liste qui a été remise par la municipalité.
- Interdiction aux parents d'entrer dans l'école, même en maternelle (les élèves sont accueillis au portail et remis aux parents au portail). Les demandes de rendez-vous individuelles des parents sont prises par écrit sur le cahier noir/liaison.
- **Interdiction de stationner son véhicule devant l'école**
- **Interdiction de faire du « dépose-minute » devant l'entrée de l'école, rue du temple et rue Alphonse Cabon.**

Fin de la séance à 19h20.

Secrétaire de séance

GOGIEN Anne



Directrice de l'école :

PINTO RIBEIRO Maria



ÉCOLE de la COLLINE
5, rue du Temple
77470 FUBLAINES
Tél. : 01 60 09 41 52